



Queen's  
UNIVERSITY

| Policy Studies

# La politique commerciale canadienne à l'ère du G-0

---

Robert Wolfe

Université Queen's et IRPP

Présentation au Comité sénatorial des affaires  
étrangères et du commerce international

Le 21 avril 2016

---

# Accords commerciaux et politique canadienne

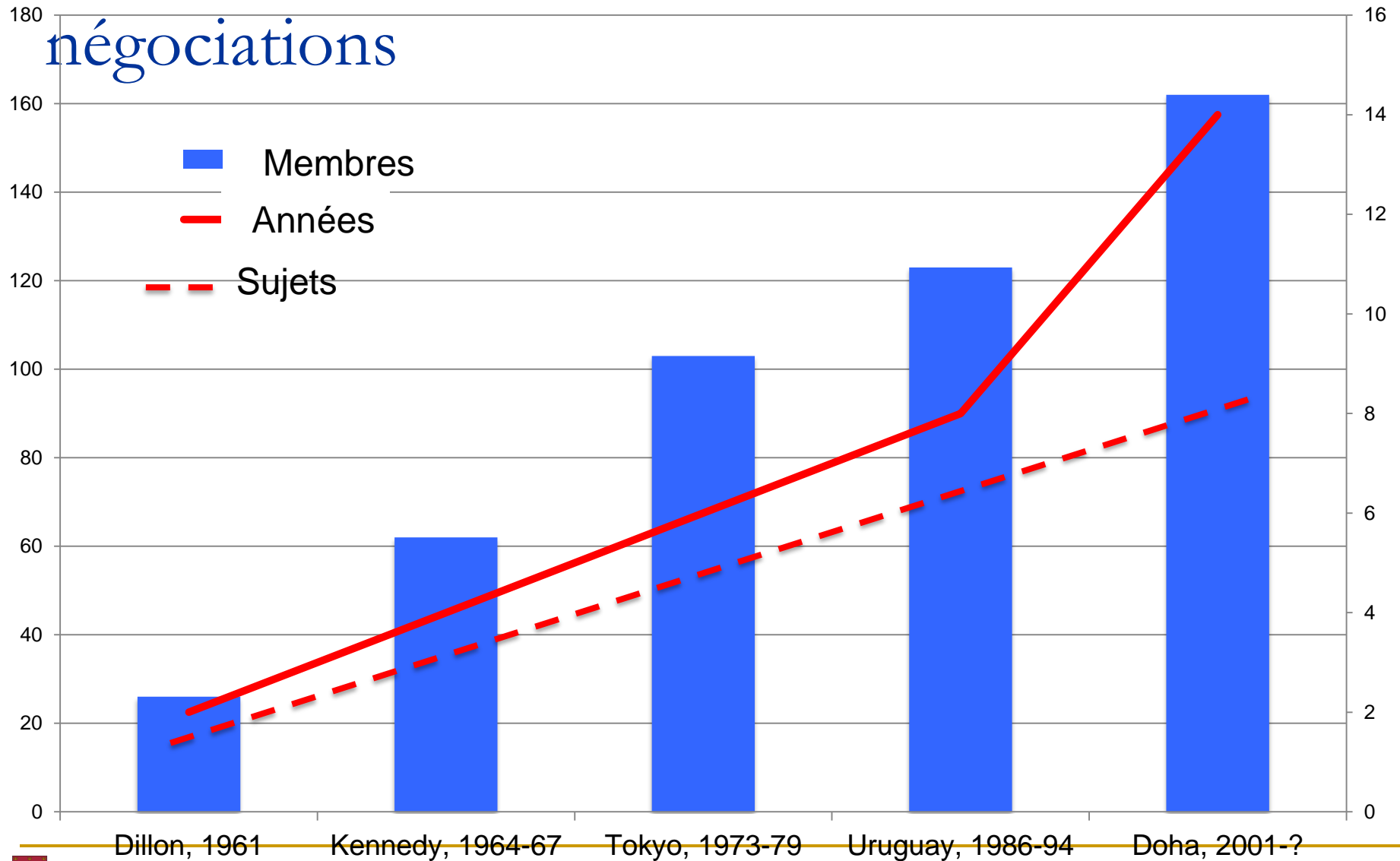
- Présentation fondée sur l'argumentation du livre de l'IRPP.
- Idée reçue : l'OMC n'est plus la tribune idéale pour négocier.
- Le commerce mondial évolue : où le Canada doit-il poursuivre les objectifs de sa politique commerciale?
- Les accords commerciaux préférentiels (ACP) sont-ils une solution de rechange?

---

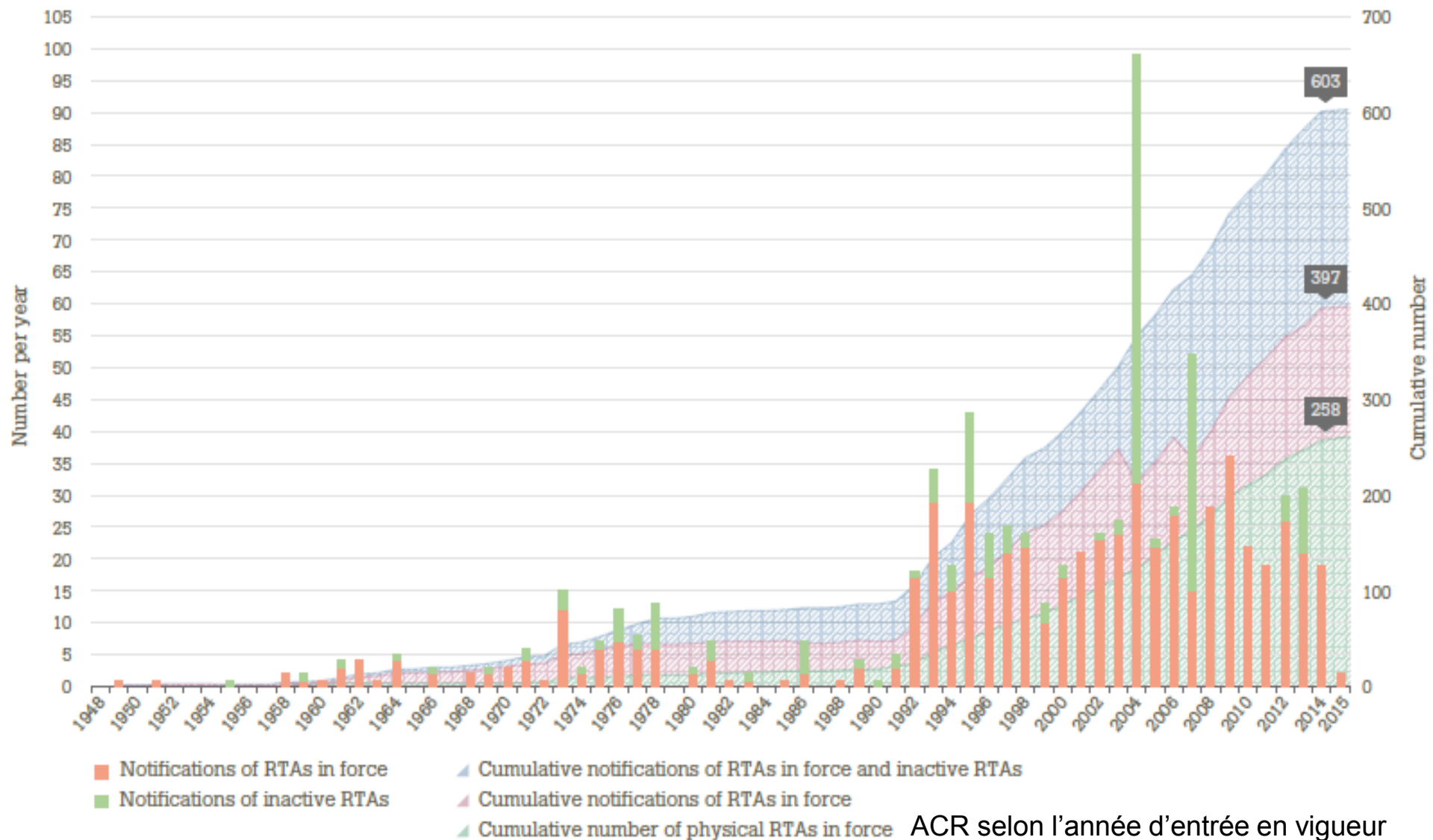
# L'OMC constitue le fondement de la politique commerciale canadienne

- Le gage de notre accord commercial avec le monde
- 162 membres; 634 employés
- Biens, services, propriété intellectuelle
- Principes : multilatéralisme et non-discrimination
  - Nation la plus favorisée (NPF)
  - Traitement national

# Plus de membres et de sujets : lenteur des négociations



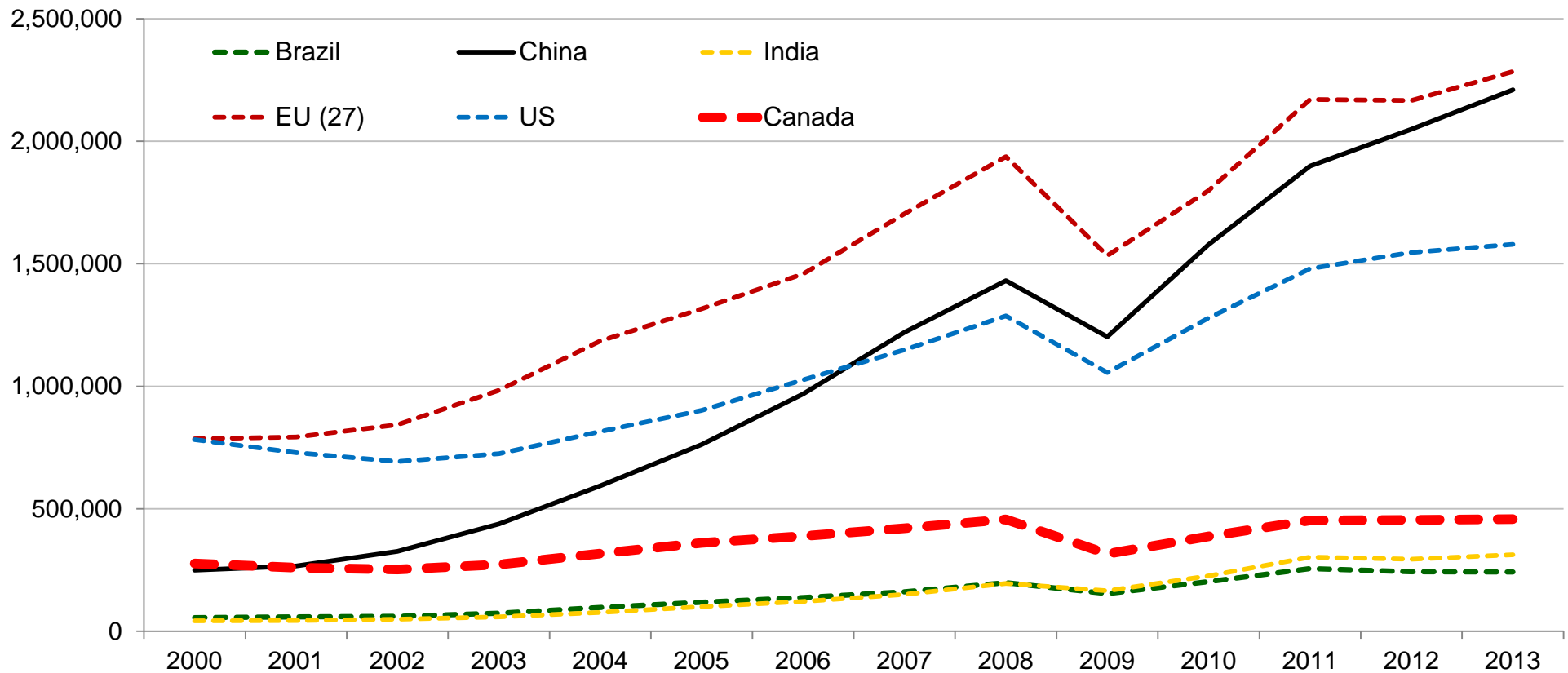
# Multiplication des ACR et ralentissement de l'OMC



ACR selon l'année d'entrée en vigueur  
 Source : [Rapport annuel de 2015 de l'OMC](#)

# Changement des tendances commerciales et repositionnement des puissances économiques

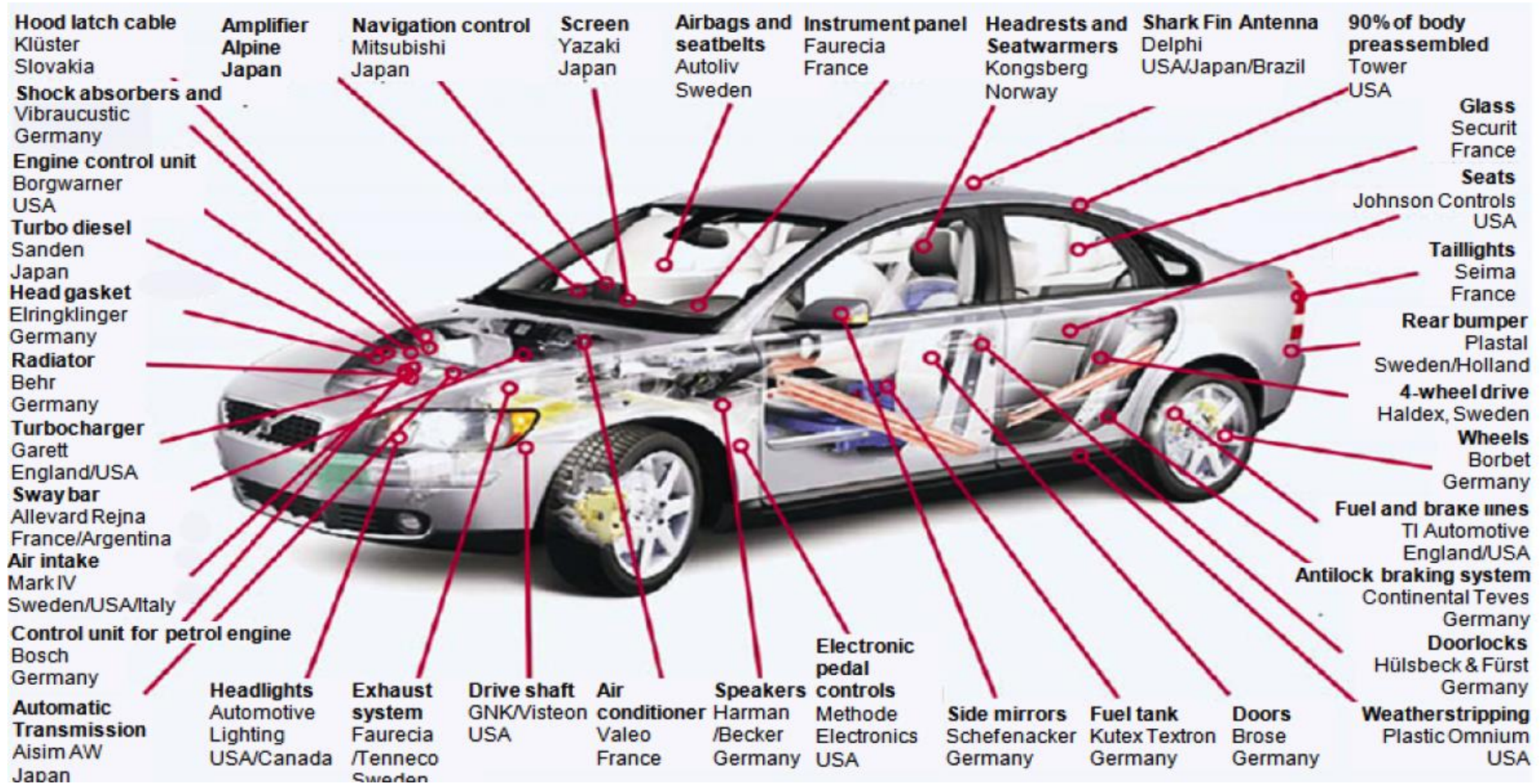
Exportations totales des marchandises de 2000 à 2013 (en millions de dollars américains)



Source : Base de données statistiques de l'OMC



# Fabrication dans le monde (à moitié en Suède seulement)



# Politique commerciale axée sur les entreprises quand les importations et les exportations sont d'égale importance

- Éliminer les droits de douane sur les biens intermédiaires
- Dissiper l'incertitude réglementaire à l'égard des biens et des services
- Réduire les coûts commerciaux
  - Facilitation des échanges à la frontière
  - Infrastructure nationale



# Pourquoi « ère du G-0 »?

- Système commercial fragmenté
- Aucun groupe de pays capable d'assurer un leadership
  - Le G-7 est trop petit (la Chine n'en fait pas partie); le G-20 est trop flou.
- Aucun nouveau traité multilatéral déposé devant les Nations Unies en 2011, en 2012 ou en 2013.
- La multiplication des négociations commerciales mégarégionales et plurilatérales : un **symptôme** du défi que représente l'ère du G-0 ou une **solution**?
  - Voir la liste fournie

---

# Une expérience naturelle dans un monde en constante évolution

- Analyse des négociations et des accords en cours selon trois ensembles de critères :
  - ❑ facilité de négociation (transparence, plans, masse critique);
  - ❑ efficacité (conception institutionnelle);
  - ❑ programme de réglementation.

# La transparence : atout ou obstacle aux négociations?

- Option 1 : propositions pour la plupart; le président rédige les textes à partir des commentaires du public.
  - Achoppement des négociations de l'OMC
- Option 2 : aucune proposition du public; aucun texte provisoire
  - Les PTP, ACS et PTCl sont lents à conclure.
- Est-ce que cela change quelque chose?
  - Effets différentiels sur les négociations et la ratification

---

# Le PTP et l'ACS illustrent le problème du système

- Différences par rapport à l'engagement unique de l'OMC
  - Le PTP ne vise qu'un petit nombre de participants.
  - L'ACS ne couvre qu'un domaine.
- L'ACS pourrait être difficile à conclure, et le PTP, difficile à ratifier au Congrès américain

# La solution de rechange plurilatérale au consensus de l'OMC

- Masse critique ~90 % du commerce d'un bien ou d'un service.
- ABE : liste dans les annexes du GATT; clause de la nation la plus favorisée pour tous.
- L'ACS peut-il atteindre la masse critique sans la Chine?
- La solution de rechange à l'ACS est un ACR en vertu de l'article V de l'AGCS, sans accès aux mécanismes de l'OMC.

# Pour une conception organisationnelle efficace

- Transparence pour les acteurs et les partenaires économiques
- Responsabilisation à l'égard des obligations
- Très bon fonctionnement au sein de l'OMC
  - Notification officielle du changement de politique
  - Discussion subséquente en comités
  - Dernier recours à un mécanisme robuste de règlement des différends
  - Vaste secrétariat très développé

---

En vertu de bon nombre des ACP, l'institutionnalisation est davantage *conceptualisée* que *mise en œuvre*.

- Comités souvent moribonds.
- Mécanismes intergouvernementaux de règlement des différends rarement utilisés.
- Pas grave pour l'accès au marché, mais peut être néfaste pour le programme réglementaire du 21<sup>e</sup> siècle.



# 1. Coopération réglementaire **ou**

## 2. Cohérence réglementaire?

### 1. Promouvoir la collaboration entre les organismes de réglementation, afin d'assurer leur harmonisation

- ❑ Oui : Conseil de coopération en matière de réglementation Canada-É.-U.
- ❑ Peut-être : Forum sur la coopération en matière de réglementation dans le cadre de l'AECG
- ❑ Non : OMC

### 2. Améliorer le processus réglementaire national

- ❑ Gros programme au sein de l'OMC, de l'OCDE et de l'APEC
- ❑ Le chapitre du PTP sur la « cohérence réglementaire » constitue en fait une « bonne pratique réglementaire », mais ne vise pas l'harmonisation.

---

# Retour vers le futur à Genève?

- Tous les ACP seront-ils conclus **et** ratifiés?
- La structure institutionnelle limiterait-elle l'efficacité?
- Les disciplines qui se chevauchent et qui sont incompatibles amélioreront-elles les possibilités offertes par les chaînes de valeur mondiales?
- Ces accords en vaudront-ils la peine sans la participation de la Chine?
- Dans la négative, voudra-t-on retourner à Genève?

# Sonne-t-on le glas pour l'OMC?

- Vrai, le cycle de Doha est en fin de vie
  - Facilitation des échanges, ATI 2, AMP, subventions des exportations
- **MAIS** des accords mégarégionaux, et plurilatéraux, sont conclus en marge de l'OMC
  - Les ACP ne sont pas utiles pour certaines questions.
  - Les ACP sont explicitement tributaires des institutions de l'OMC.
- Tous les pays commerçants importants sont maintenant membres de l'OMC.

# Le Canada doit se doter d'un système commercial multilatéral cohérent

- Appuyer tous les efforts pour renforcer l'OMC
  - Relancer les mécanismes de négociation (plus d'accords plurilatéraux fondés sur une masse critique?)
  - Améliorer les mécanismes de transparence (p. ex. pour les ACP)
- Maintenir l'accès au marché américain et **aux chaînes d'approvisionnement centrées sur les États-Unis**, d'où l'OMC, mais également le PTP et l'ACS.
- Améliorer l'accès à d'autres grands pays commerçants, d'où l'AECG, et négocier avec la Chine.